



Déclaration liminaire GT Politique Informatique et gestion des personnels informaticiens du 20/01/2012.

Notre organisation s'étonne de la pertinence de la programmation de ce GT , pourtant souhaité de longue date par les personnels et les organisations syndicales, alors même que la majorité de la hiérarchie de l'informatique douanière et la chef de la sous direction A sont sur le départ . Aucun remplaçant n'est à notre connaissance nommé par l'administration à la tête des sous direction A et C , quant aux responsables des bureaux C1 et C2 , leur très récente affectation au sein de notre administration nous laisse dans l'incertitude quant à la précision des réponses qu'ils pourront nous apporter.

Par ailleurs, la documentation fournie par l'administration pour ce deuxième volet (qui par ailleurs n'a pas évolué suite à la première journée) n'apporte pas de visibilité supplémentaire par rapport aux questions posées lors de la précédente réunion :

- Il n'est pas fait état de la pérennité des Centres Informatiques
- Aucune cartographie reprenant la répartition des personnels informatiques par résidence et par spécialité : cartographie nationale concernant l'implantation des TSI, répartition par spécialité des personnels impliqués dans le processus informatique dans les centres, TAI et non TAI.

Dans un contexte de suppression de postes récurrent ces dernières années, la Direction Générale s'est elle fixé un seuil minimum de poste dédiés aux personnels pour assurer un fonctionnement normal du système informatique douanier ? Si, oui lequel ?

Pour les personnels et les opérateurs ce seuil critique semble déjà atteint, au vu des fréquents dysfonctionnements .

Les moyens et l'organisation mis en œuvre ne nous paraissent pas compatibles avec les ambitions affichées par l'administration : adhésion aux télé-procédures par les opérateurs économiques, reconquête du dédouanement . Sans compter la dégradation des conditions de travail des personnels informatiques mais aussi des collègues utilisateurs qui se voient par là même éloignés de leur cœur de métier.

Il nous paraît donc urgent:

- d'arrêter les suppressions de poste dans la filière informatique qui est au cœur de toute l'activité douanière.
- de mettre en place les concours et des déroulements de carrière attractifs dans cette filière, notamment dans la catégorie B.
- de privilégier réellement les compétences internes avant de faire appel à la sous-traitance qui , indépendamment de son coût exorbitant , représente un risque pour le SI (exemple : Rush, ROSA...).